

**ASSEMBLÉE NATIONALE**15 mai 2024

---

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 5115

présenté par  
Mme Pochon et les membres du groupe Écogiste - NUPES  
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 18, après le mot :

« France »

insérer les mots :

« et le renouvellement des générations agricoles ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement vise à préciser que le rapport remis au Parlement doit également porter sur le renouvellement des générations afin de mesurer notre avancée sur ce sujet.